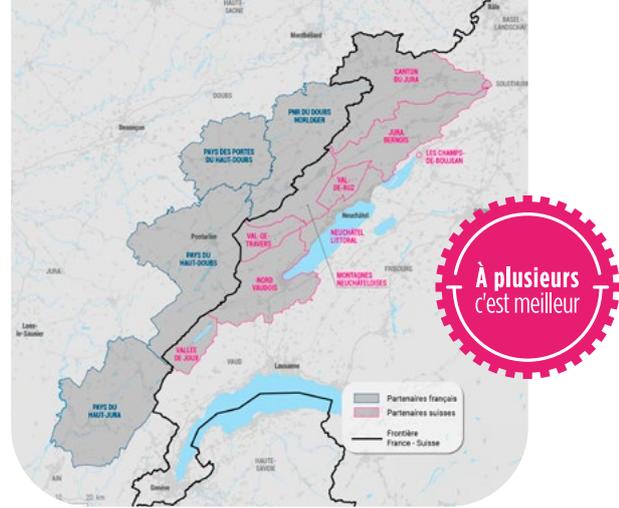


Dispositif Covoiturage de l'Arc jurassien



Qu'est-ce que le Dispositif Covoiturage de l'Arc jurassien ?

Depuis plus de deux décennies, l'Arc jurassien se caractérise par un très fort dynamisme économique dont l'un des effets a été l'élargissement du bassin de recrutement et l'augmentation du nombre de travailleurs frontaliers.

Afin d'en limiter les impacts négatifs associés, les pouvoirs publics ont décidé le déploiement d'une politique ambitieuse de promotion du covoiturage identifié comme l'alternative la plus pertinente à l'autosolisme sur le territoire.

Initié en 2011, le Dispositif Covoiturage de l'Arc jurassien associe aujourd'hui 14 partenaires suisses et français, qui le pilotent et en assurent l'essentiel du financement, et regroupe actuellement près de 70 entreprises participantes, comptabilisant plus de 21'000 collaborateurs.

En dix ans, au sein des entreprises adhérentes, la pratique du covoiturage a doublé, passant à près de 25% de covoitureurs réguliers.

Combien ça coûte ?

La grille tarifaire est basée selon le nombre de collaborateurs par site :

- jusqu'à 50 : CHF 300.- / an
- de 51 à 250 : CHF 400.- / an
- de 251 à 500 : CHF 500.- / an
- dès 501 : CHF 1.- / collaborateur / an

Comment fonctionne ce programme ?

Plutôt que de miser sur des solutions technologiques, le choix a été fait de travailler en lien étroit avec les entreprises et de consacrer l'essentiel des moyens disponibles à la mise en œuvre d'actions de communication et de promotion sur les lieux d'emplois : animations aux entrées de site ou sur les parkings, stands d'information dans les lieux de restauration, actions de sensibilisation dans les réunions de service, mise à disposition de supports de communication clés en main (affiches, vidéos, podcasts, etc.). Pour installer et entretenir la dynamique, un challenge covoiturage est organisé chaque année. Sa vocation est d'inciter les salariés à tester le covoiturage et de mettre à l'honneur les entreprises qui enregistrent les taux de participation les plus forts.

Qu'est-il attendu des entreprises adhérentes ?

Il est attendu à minima des entreprises adhérentes qu'elles relayent des informations sur le covoiturage en leur sein et qu'elles incitent leurs collaborateurs à covoiturer davantage. Elles sont encouragées aussi à prendre toutes les mesures complémentaires qu'elles jugent utiles pour favoriser et développer la pratique. Pour ce faire, elles peuvent bénéficier de prestations et d'outils clés en mains mis à leur disposition en tant qu'entreprises adhérentes. Ces différents outils et prestations sont présentés dans les pages suivantes.

Les bénéfices attendus

En tant qu'entreprise, promouvoir le covoiturage comporte de nombreux avantages :

- Optimiser la gestion du stationnement
- Favoriser le bien-être de vos collaborateurs ainsi que la convivialité
- Augmenter le pouvoir d'achat de vos collaborateurs grâce aux économies liées à la pratique du covoiturage
- Désengorger le trafic routier
- Améliorer votre empreinte carbone
- Encourager une pratique vertueuse et responsable de la mobilité

Les informations pratiques

Ce programme est destiné à toutes les entreprises du périmètre de l'Arc jurassien qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement pour promouvoir le covoiturage domicile-travail auprès de leurs collaborateurs.

Vous pouvez rejoindre le dispositif et bénéficier ainsi des prestations offertes. Pour toutes questions concernant l'adhésion : arcjurassien.ch, info@arcjurassien.ch, 032 889 76 05. Pour toutes questions concernant les prestations : mobilidee.ch, 022 321 23 77.



Challenge Covoiturage annuel



Qu'est-ce que c'est ?

Cet événement phare du dispositif est ouvert aux covoitureurs confirmés ou occasionnels. Il vise à faire découvrir ou renforcer la pratique du covoiturage par l'expérimentation concrète pendant une semaine.

Coût :

Inclus dans l'adhésion annuelle.

Contact :

mobilidée
info@mobilidee.ch



Le Challenge covoiturage a permis d'impliquer activement nos collaborateurs afin qu'ils deviennent des moteurs du changement plutôt que de simples spectateurs. Certains curieux ont été convaincus et nous avons eu de nouvelles équipes qui se sont formées pour du covoiturage régulier, depuis la fin du challenge.

Isabel Dos Santos Mendes

G&F Châtelain, succursale de Chanel SARL



Le programme apporte une vraie dynamique à notre communication autour du covoiturage, le challenge annuel est particulièrement apprécié de nos collaborateurs !

Amandine Krieger

Orolux SA

Pourquoi participer ?

Le Challenge Covoiturage est une excellente occasion pour sensibiliser et encourager vos collaborateurs à adopter le covoiturage sur le long terme.

De plus, cet événement permet de discuter de la mobilité et des déplacements pendulaires au sein de l'entreprise, tout en organisant des animations qui sensibilisent les collaborateurs à ces enjeux.

Les établissements qui totalisent le plus grand pourcentage de covoitureurs inscrits (nombre d'inscrits en fonction du nombre total de collaborateurs du site) remportent le Challenge dans leur catégorie.

Comment ça fonctionne ?

L'organisation du Challenge est simple et ne nécessite pas de lourdes démarches de la part de l'entreprise.

En adhérant au Dispositif Covoiturage de l'Arc jurassien, vous recevrez des outils de communication clés en main, tant au format digital qu'imprimé, pour faciliter la participation des équipes. De plus, nos spécialistes mobilité resteront à votre disposition pour vous conseiller et répondre à toutes vos questions.

Pour inscrire les équipes de covoitureurs, l'entreprise doit simplement transmettre le formulaire d'inscription à ses collaborateurs au début du mois de septembre ou les orienter vers le site internet :

www.covoiturage-arcjurassien.com.

Le chef d'équipe de covoitureurs se charge alors de compléter le formulaire pour inscrire son équipe. Il ne reste plus qu'à covoiturer et à croiser les doigts pour être tiré au sort !



PARTICIPEZ AU CHALLENGE COVOITURAGE : C'EST LUDIQUE, FACILE À METTRE EN PLACE ET UNE OCCASION RÊVÉE DE PROMOUVOIR LE COVOITURAGE AU SEIN DE VOTRE ENTREPRISE !

Animations en entreprise



À plusieurs c'est meilleur



Qu'est-ce que c'est ?

Les stands d'information ont pour vocation de sensibiliser les collaborateurs au covoiturage et aux autres modes de mobilité durables.

Une animation en entreprise se présente sous la forme d'un stand animé par des spécialistes de la mobilité, équipés de matériel de promotion pour échanger avec les collaborateurs sur le covoiturage, la mobilité durable en général, et le Challenge qui se déroule en septembre.

Coût :

Chaque établissement adhérent peut bénéficier d'une animation offerte par année d'une durée comprise entre 2h et 4h selon la taille de l'entreprise. Des animations supplémentaires payantes peuvent être sollicitées.

Contact :

mobilidée
info@mobilidee.ch



Prendre conscience, préparer et agir sont les étapes nécessaires pour adopter de nouvelles habitudes de mobilité. L'animation covoiturage en entreprise est un excellent outil pour accompagner et accélérer ce processus pour vos collaborateurs. « Humaniser » les échanges via des stands permet un contact direct avec le personnel et rend visible la volonté de l'entreprise de promouvoir cette modalité de déplacement.

Giorgio Giovannini,
Expert mobilité, mobilidée

Pourquoi solliciter une animation ?

Les animations visent à rendre la pratique du covoiturage plus visible au sein de votre entreprise. Elles sensibilisent les collaborateurs aux avantages du covoiturage et des autres modes de transport durables.

Comme elles ont lieu au mois de septembre, elles permettent également de faire la promotion du Challenge annuel et d'inciter vos collaborateurs à y participer et à tester le covoiturage s'ils ne le pratiquent pas déjà.

C'est une occasion idéale pour votre entreprise de communiquer efficacement sur ses enjeux auprès de l'ensemble de vos collaborateurs et de mettre en avant votre engagement à les accompagner dans leurs déplacements quotidiens. C'est une opportunité pour eux d'échanger directement avec un animateur dédié et d'aborder leurs problématiques quotidiennes liées à la mobilité.

Comment ça fonctionne ?

L'organisation d'une animation se fait facilement via un lien envoyé aux promoteurs mobilité des entreprises durant les deux mois précédant le Challenge covoiturage. Chaque entreprise adhérente peut bénéficier d'une animation gratuite par an, avec la possibilité d'organiser des animations supplémentaires à leur charge si souhaité.

Une fois les informations recueillies lors de l'inscription, l'animation est confirmée et se déroule à la date souhaitée (sous réserve de disponibilité), durant les trois semaines précédant le Challenge.

Des affiches de communication et des modèles de mails sont fournis pour informer les collaborateurs de la tenue du stand.

Le jour J, les animateurs, équipés de matériel de promotion, sont accueillis et installés dans un lieu visible et fréquenté, comme le hall d'entrée ou la cafétéria.

À la suite de l'animation, un compte rendu vous sera envoyé, vous permettant de prendre connaissance des thématiques abordées et d'identifier les points positifs et les axes d'amélioration concernant la mobilité pendulaire de vos employés.



L'ANIMATION EST UN SERVICE CLÉS EN MAIN SIMPLE À METTRE EN PLACE. N'HÉSITEZ PLUS À Y RECOURIR POUR DYNAMISER LE COVOITURAGE AU SEIN DE VOTRE ENTREPRISE !

Mobility Jackpot



Qu'est-ce que c'est ?

Le Mobility Jackpot est un jeu de loterie destiné aux entreprises pour encourager une mobilité responsable. L'outil en ligne est mis à disposition de l'entreprise qui alimente une cagnotte.

Un tirage au sort hebdomadaire récompense un lauréat qui s'est rendu au travail autrement qu'en voiture individuelle.

Coût :

L'accès au service est inclus dans l'adhésion annuelle. La dotation est à la charge de l'entreprise.

Contact :

mobilidée
info@mobilidee.ch



Le jeu est un outil puissant et efficace pour favoriser la réflexion et inciter au changement de comportement. En plus de créer de la sympathie, il facilite la communication avec les collaborateurs et favorise les échanges entre collègues. Lancer un « Mobility Jackpot » en entreprise est toujours une bonne idée pour créer de l'actualité sur le sujet de la mobilité.

Giorgio Giovannini,
Expert mobilité, mobilidée

Pourquoi tester le Mobility Jackpot ?

Le Mobility Jackpot a pour but de récompenser les personnes utilisant un mode durable pour leurs déplacements domicile-travail (covoiturage, transports publics, navette, vélo/vae, trottinette, marche à pied). L'aspect ludique et non contraignant du jeu ainsi que l'espoir de gagner la récompense peut pousser tout un chacun à découvrir de nouvelles façons de se déplacer, au moins durant la période du jeu, au mieux sur le long terme !

Pour l'entreprise, c'est l'occasion de mettre à l'honneur les modes durables, d'encourager la discussion autour de cette thématique et de montrer son engagement et sa préoccupation envers les enjeux climatiques.

Comment ça fonctionne ?

La mise en place du Mobility Jackpot se veut la plus simple possible !

L'adhésion au Dispositif Covoiturage de l'Arc jurassien donne accès à un outil en ligne sécurisé permettant d'effectuer le tirage au sort et de définir les paramètres du Mobility Jackpot.

Pour programmer le jeu, il suffit de définir la dotation (par exemple un bon d'achat) qui sera offerte aux chanceux, la fréquence du tirage au sort et la période durant laquelle le jeu se déroulera.

Chaque semaine une personne est tirée au sort. Si celle-ci est venue avec un mode durable, elle gagne le jackpot de la semaine. Lorsque ce n'est pas le cas, le jackpot est remis en jeu et se cumule pour la semaine suivante.

L'avantage du Mobility Jackpot ? C'est qu'on y participe même sans le vouloir ! L'ensemble des collaborateurs participent d'office au tirage au sort sans qu'aucune démarche ne soit à effectuer de leur part.

Tout au long de la période du jeu, le promoteur mobilité est accompagné par un spécialiste mobilité pour le conseiller.



L'ASPECT LUDIQUE ET SANS CONTRAINTE POUR LES COLLABORATEURS EST UN TRÈS BON MOYEN D'ENCOURAGER À LA PRATIQUE D'UN NOUVEAU MODE TOUT EN VALORISANT CEUX AYANT DÉJÀ UNE PRATIQUE DURABLE.

Bilan d'auto-évaluation



Qu'est-ce que c'est ?

Le bilan d'auto-évaluation est un outil en ligne permettant d'établir en quelques minutes un score relatif à la gestion actuelle de la mobilité de l'entreprise. Cette auto-évaluation indique des pistes générales d'action et de mesures de mobilité à entreprendre pour faire évoluer positivement la gestion de la mobilité de l'entreprise.

Coût :

Inclus dans l'adhésion annuelle.

Contact :

mobilidée
info@mobilidee.ch



Grâce à ce questionnaire, nous avons pu nous positionner sur notre gestion actuelle de la mobilité en identifiant les mesures déjà existantes. Les diverses questions posées tout au long de l'auto-évaluation nous ont donné des idées d'action à entreprendre pour améliorer la mobilité au sein de notre entreprise.

Sara Marques,

Service cantonal des automobiles et de la navigation de la République et Canton de Neuchâtel (SCAN)



Grâce à cette prestation, 7 min. suffiront pour savoir où en est votre établissement sur le chemin de la gestion de la mobilité en entreprise. Et même si comparaison n'est pas raison, se situer par rapport aux bonnes pratiques en la matière est toujours utile pour se mettre en action.

Giorgio Giovannini,
Expert mobilité, mobilidée

Pourquoi réaliser un bilan d'auto-évaluation ?

Cet outil d'évaluation permet :

- de faire le point sur les actions mises en place par l'entreprise pour faciliter les déplacements de ses employés ;
- d'identifier les atouts et les faiblesses de l'entreprise en matière de mobilité ;
- et d'explorer les différents leviers que l'organisation pourrait actionner pour soutenir ses collaborateurs dans l'adoption de modes de transport plus durables pour leurs trajets domicile-travail.

Le bilan d'auto-évaluation ne se limite donc pas à l'analyse du covoiturage, mais offre une vue d'ensemble sur toutes les initiatives de mobilité déjà adoptées et celles susceptibles d'être mises en œuvre par l'entreprise.

Comment cela fonctionne-t-il ?

L'outil d'auto-évaluation est accessible en ligne via un lien et il prend la forme d'un questionnaire détaillé. Il peut être complété à tout moment, ce qui permet à l'entreprise de l'effectuer au moment le plus opportun.

Une fois le questionnaire renseigné, un score est attribué pour chaque catégorie analysée, offrant une vue d'ensemble claire des forces et des domaines à améliorer pour l'entreprise.

Il peut être opportun de répéter l'exercice régulièrement afin de suivre les progrès réalisés et adapter les mesures en fonction du plan d'action mis en place.

Un expert en mobilité peut également être consulté pour échanger sur les résultats et fournir des recommandations supplémentaires.



LE BILAN D'AUTO-ÉVALUATION PERMET D'AVOIR RAPIDEMENT UNE VUE D'ENSEMBLE DES MESURES EXISTANTES ET CELLES QUI POURRAIENT ÊTRE MISES EN ŒUVRE.

Formation mobilité



Qu'est-ce que c'est ?

Une formation de 2x2 heures est proposée aux promoteurs mobilité pour comprendre les enjeux de la mobilité, envisager de les intégrer dans le système de management de leur établissement et découvrir les bonnes pratiques en matière de gestion de la mobilité en entreprise – notamment via la mise en place d'un plan de mobilité.

Coût :

Tarif préférentiel pour les entreprises adhérentes.

Contact :

mobilitée
info@mobilidee.ch

Les bénéfices d'une telle formation

L'objectif de cette formation est de fournir aux participants des outils de base et des pistes de réflexion pour repenser la mobilité dans leur entreprise de manière globale.

Elle offre un cadre d'analyse permettant d'évaluer la situation actuelle de l'organisation en matière de mobilité et d'identifier des opportunités d'amélioration pour encourager des déplacements plus durables parmi les collaborateurs.

Cette formation aborde tous les modes de transport (dont bien entendu le covoiturage) et explore les différentes stratégies de gestion qui peuvent être mises en place pour optimiser la mobilité des employés.

La mise en relation de participants de différentes entreprises, à des stades variés de réflexion sur ces questions, crée un environnement d'apprentissage enrichissant et stimulant.

Comment ça marche ?

La formation mobilité est organisée une fois par an et est proposée aux promoteurs mobilité à un tarif avantageux.

Elle se déroule en ligne sur deux matinées : la première session est dédiée à l'apprentissage théorique des concepts clés, tandis que la seconde est plus interactive et pratique, invitant les participants à réaliser un check-up de la mobilité au sein de leur propre entreprise.

La formation est confirmée à partir de trois inscriptions.

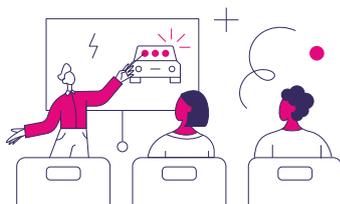
Un certificat vous sera délivré à l'issue de la formation.



Les promoteurs mobilité des entreprises, surtout à la prise du poste, ont à gérer une thématique dont ils sont rarement spécialistes.

Cette formation, courte et efficace, vous permettra de gagner rapidement en connaissance et compétence sur le sujet.

Giorgio Giovannini,
Expert mobilité, mobilitée



PARTICIPER À CETTE FORMATION EST UNE EXCELLENTE OCCASION DE FAIRE LE POINT SUR VOS PRATIQUES ACTUELLES ET DE DÉCOUVRIR DES MOYENS CONCRETS POUR AMÉLIORER OU INITIER DES CHANGEMENTS FAVORISANT DES MODES DE DÉPLACEMENT PLUS DURABLES POUR VOS COLLABORATEURS.

Check-up mobilité



À plusieurs
c'est meilleur



Qu'est-ce que c'est ?

Le Check-up mobilité est une prestation de coaching qui permet d'inventorier les mesures et infrastructures de mobilité en place et de mettre en évidence les marges de manœuvre et pistes d'action pour atteindre les objectifs fixés par l'entreprise (gestion du stationnement, diminution de l'impact environnemental, économies financières, santé des employés...).

Coût :

Tarif préférentiel pour les entreprises adhérentes.

Contact :

mobilitée
info@mobilidee.ch



De la même manière qu'un check-up médical vous permet de faire une évaluation globale et personnalisée de votre état de santé, le Check-up mobilité est l'outil idéal pour effectuer une analyse complète des politiques, outils et pratiques de déplacement dans votre organisation. C'est un excellent point de départ pour construire une stratégie de mobilité agile et efficace et d'optimiser l'expérience de déplacement de vos employés dans le respect de vos engagements RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

Giorgio Giovannini,
Expert mobilité, mobilitée

Pour quelles raisons réaliser un Check-up mobilité ?

En collaboration avec un expert en mobilité, l'entreprise bénéficie d'un accompagnement personnalisé pour définir clairement ses objectifs et élaborer un plan d'action adapté pour les atteindre. Le diagnostic approfondi aide à affiner les stratégies de mobilité déjà mises en place par l'entreprise ou à démarrer la réflexion à ce sujet.

L'accompagnement permet au promoteur mobilité de l'entreprise de structurer sa réflexion en identifiant les mesures les plus pertinentes à mettre en œuvre en fonction des besoins spécifiques de l'organisation et de ses collaborateurs.

Comment ça marche ?

Le processus de Check-up mobilité se déroule en plusieurs étapes :

- 1. Première séance de travail :** l'entreprise fournit diverses informations et documents pertinents au cours d'une première réunion de travail d'une à deux heures. Il est crucial que les parties prenantes responsables de l'élaboration et de la gestion opérationnelle de la politique de mobilité soient présentes à cette réunion. L'objectif est de réaliser un état des lieux complet de la gestion actuelle de la mobilité.
- 2. Analyse et préparation :** après la collecte des informations, l'expert mobilité analyse les données et prépare un bilan détaillé ainsi que des recommandations spécifiques.
- 3. Deuxième séance de travail :** une seconde réunion de deux heures est organisée pour présenter les conclusions de l'analyse et discuter des recommandations proposées.

Ce processus structuré permet à l'entreprise de disposer d'un plan d'action clair et précis pour optimiser sa stratégie de mobilité et atteindre ses objectifs de manière efficace.



L'ACCOMPAGNEMENT DE LA PART D'UN EXPERT VOUS AIDE À DÉFINIR VOS PRIORITÉS ET À ÉTABLIR UN PLAN D'ACTION COHÉRENT ET ADAPTÉ.

Réseau et partage d'expériences



Qu'est-ce que c'est ?

Le Dispositif Covoiturage de l'Arc jurassien vous propose différents temps d'échanges à distance ou en présentiel, territorialisé ou non dans le but de favoriser le partage d'expérience sur des problématiques communes et favoriser le réseautage.

Coût :

Les webinaires sont accessibles à toutes les entreprises qu'elles soient adhérentes au Dispositif ou non.

Contact :

mobilité
info@mobilidee.ch



Suivez la page LinkedIn du Dispositif Covoiturage de l'Arc jurassien pour consulter nos actualités :
<https://www.linkedin.com/company/covoiturage-arc-jurassien/>

Les webinaires

—

Les webinaires abordent des thématiques en lien direct avec les mobilités et permettent d'apporter des éclairages nouveaux sur ces sujets. Ils permettent d'ouvrir une réflexion et de découvrir différentes approches.

Le format proposé est généralement le suivant :

Un expert de la thématique en question est invité à présenter les aspects plutôt théoriques, puis un ou plusieurs cas concrets sont présentés, le plus souvent par des entreprises de l'Arc jurassien.

Le mélange de ces deux approches, à la fois théorique et pratique, permet aux promoteurs mobilité de se projeter plus concrètement vers la mise en place de nouveauté au sein de leur propre entreprise.

Le moment d'échange prévu à la fin du webinaire permet également de répondre aux interrogations.

Les webinaires sont organisés sur Teams 2 à 3 fois dans l'année. Le format en ligne permet à tout un chacun d'y participer facilement. Toutes les propositions de thématique sont les bienvenues !

Ressources utiles à destination des entreprises

—

Le Dispositif Covoiturage met à disposition des ressources utiles et concrètes à destination des promoteurs mobilité.

Vous pouvez les consulter en tout temps via le site internet covoiturage-arcjurassien.com. Vous y trouverez notamment :

- un centre de ressources regroupant les différents supports de communication (plaquettes, brochures, infographie)
- une série de podcasts regroupant les différentes clefs pour réussir son covoiturage en entreprise
- des vidéos promotionnelles
- une FAQ, une revue de presse, et bien plus encore !



ADHÉRER AU DISPOSITIF VOUS PERMET D'INTÉGRER UN RÉSEAU PROFESSIONNEL, D'ÉCHANGER SUR VOS PRATIQUES ET DE BÉNÉFICIER DES RETOURS D'EXPÉRIENCES DE VOS PAIRS.

Mesure du potentiel de covoiturage



Qu'est-ce que c'est ?

Cette fonctionnalité proposée par un outil de gestion de la mobilité permet de calculer et de visualiser simplement et rapidement le potentiel de covoiturage pour l'ensemble de l'entreprise et par collaborateur.

Coût :

Inclus dans l'adhésion annuelle. Les entreprises adhérentes peuvent bénéficier de cette prestation une fois tous les 3 ans.

Contact :

mobilidée
info@mobilidee.ch



Au-delà des intuitions, cette prestation permettra à votre établissement de calculer, et donc d'objectiver, le potentiel de la pratique du covoiturage de vos collaborateurs. Cette information vous permettra de mettre en place ou de renforcer l'écosystème de mesures favorisant la pratique : place de parking prioritaire, place de parking moins chères ou gratuite (si elle est tarifée), place de parking bien située, prise en charge d'un retour en cas d'imprévu pour un passager, prime de covoiturage, outil de mise en relation, information et communication.

Giorgio Giovannini,
Expert mobilité, mobilidée

Pour quelles raisons calculer un potentiel de covoiturage ?

La mesure du potentiel de covoiturage offre une méthode efficace pour estimer la proportion de trajets pouvant être réalisés en covoiturage.

Cette évaluation permet à l'entreprise de mieux comprendre les opportunités d'amélioration dans la pratique du covoiturage et de communiquer de manière proactive sur ce sujet.

En effet, une fois le potentiel de covoiturage identifié, l'entreprise est en mesure de développer une stratégie de communication axée sur des objectifs précis à atteindre. C'est l'occasion pour l'entreprise de sensibiliser les collaborateurs au potentiel inexploité du covoiturage et de les encourager à adopter cette pratique.

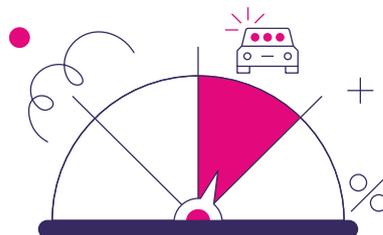
Cette évaluation peut être réalisée à tout moment, mais elle est particulièrement pertinente lors du lancement d'une démarche de promotion du covoiturage. Une fois le potentiel identifié, il s'agira de mettre en œuvre les actions nécessaires pour promouvoir le covoiturage et atteindre les objectifs fixés.

Comment ça fonctionne ?

Le potentiel de covoiturage est calculé à l'aide de l'outil fairmove, qui, à partir d'un fichier d'adresses anonymisées, détermine les possibilités de covoiturage au sein de l'entreprise.

Cet outil analyse les lieux de résidence des collaborateurs et identifie les trajets les plus favorables au covoiturage. Pour affiner cette analyse, il est également possible d'intégrer les horaires de travail des collaborateurs.

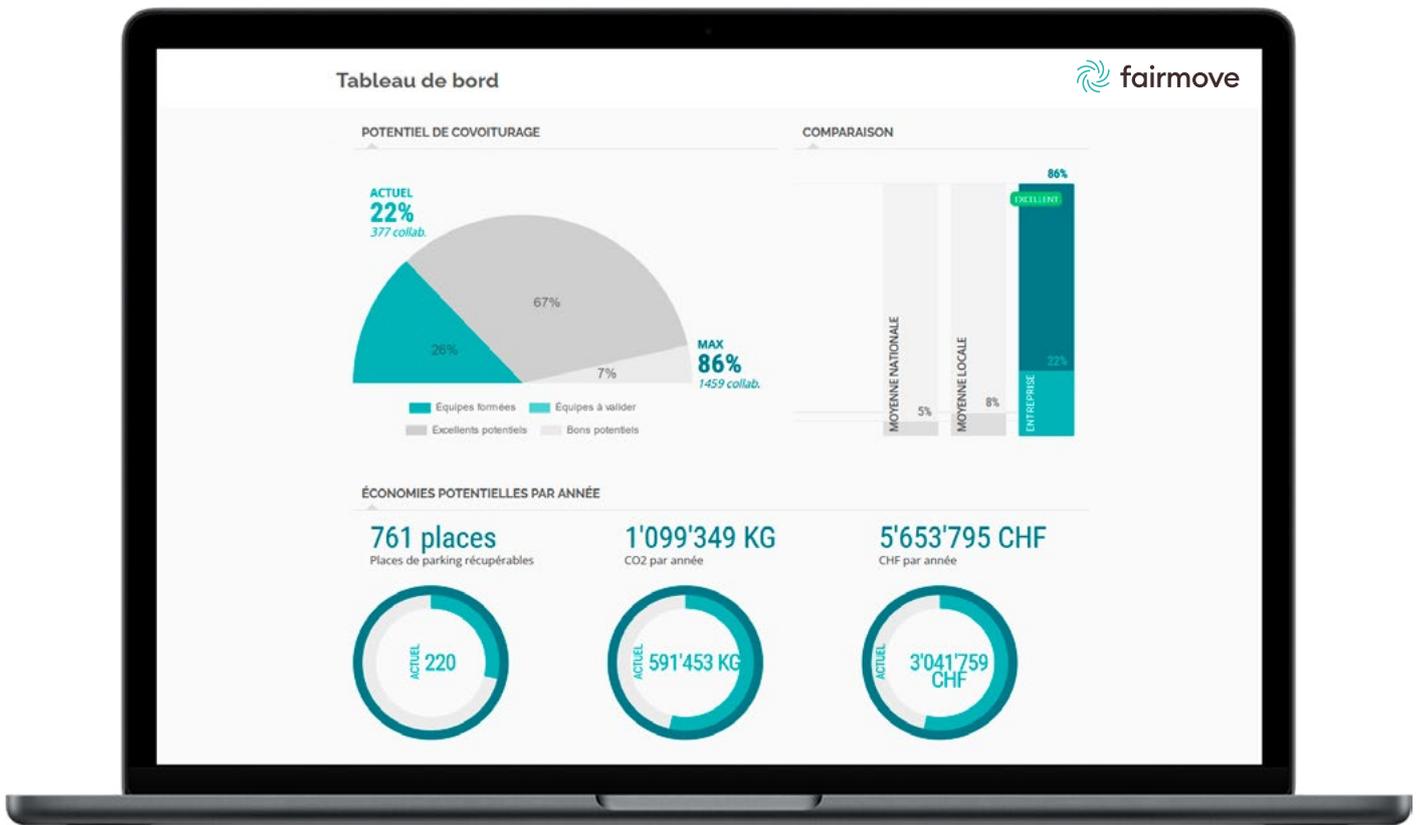
Un chef de projet spécialisé vous accompagne et coordonne ces analyses ; il vous aidera également à interpréter les résultats.



LE CALCUL DU POTENTIEL DE REPORT MODAL EST SIMPLE À RÉALISER ET PERMET DE DÉFINIR DES OBJECTIFS CLAIRS POUR L'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE PROMOTION DU COVOITURAGE.

Mesure du potentiel de covoiturage

Exemple de rendu



Outil de diagnostic spatial



À plusieurs
c'est meilleur



Qu'est-ce que c'est ?

Cet outil permet de visualiser rapidement les options de déplacement domicile-travail des collaborateurs. Sur la base d'un fichier RH anonymisé, l'outil mis à disposition offre une visualisation spatiale des déplacements domicile-travail des employés avec différents modes de transport. Il permet ainsi de visualiser concrètement la mobilité des collaborateurs et de mettre en évidence les modes de transport à encourager pour diminuer les déplacements en voiture individuelle.

Coût :

Tarif préférentiel pour les entreprises adhérentes.

Contact :

mobilitée
info@mobilidee.ch



"On ne peut gérer que ce qu'on mesure" est une citation fréquemment utilisée en management. Le diagnostic d'accessibilité proposé dans le cadre du programme vous permettra d'identifier les contraintes et opportunités d'accès de votre entreprise par vos usagers (collaborateurs, visiteurs, clients, etc.). Il vous permettra de prendre des décisions éclairées fondées sur des données concrètes et précises plutôt que sur des hypothèses ou des impressions.

Giorgio Giovannini,
Expert mobilité, mobilitée

Pourquoi réaliser un diagnostic spatial ?

L'outil de diagnostic spatial a vocation à offrir une vue d'ensemble claire de la répartition possible des modes de transport des collaborateurs, mettant en lumière les modes à promouvoir pour réduire l'utilisation des véhicules individuels.

Il permet d'identifier les modes de transport les plus adaptés en fonction des lieux de résidence des employés, facilitant ainsi la mise en place de stratégies efficaces pour encourager des comportements plus respectueux de l'environnement.

En identifiant les potentiels de chaque mode de transport, l'entreprise peut définir des actions prioritaires pour favoriser le changement vers des modes de déplacement plus durables.

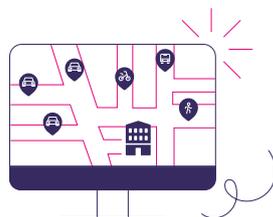
De plus, les statistiques obtenues aident à fixer des objectifs de report modal, alignés sur la stratégie de mobilité de l'entreprise.

Comment ça marche ?

Pour réaliser un diagnostic spatial, l'entreprise doit fournir à mobilitée un fichier d'adresses anonymisées de l'ensemble de ses collaborateurs. À partir de ces données, l'outil génère diverses statistiques permettant d'évaluer le potentiel théorique pour chaque mode de transport :

- Potentiel de mobilité active (marche et vélo)
- Potentiel pour l'utilisation des transports en commun
- Compétitivité des transports publics par rapport à l'utilisation de la voiture individuelle
- Potentiel de covoiturage

Un expert mobilité vous accompagnera pour présenter les conclusions de l'analyse et discuter des recommandations proposées.



LES RÉSULTATS OBTENUS GRÂCE AU DIAGNOSTIC SPATIAL PERMETTENT DE DÉFINIR DES MESURES PRIORITAIRES EN FONCTION DES MODES AYANT LE PLUS DE POTENTIEL DANS L'ENTREPRISE.

Outil de diagnostic spatial

Exemple de rendu

